la Crèche
Carrefour de Communications

Le Mensuel

Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE
www.ville-lacreche.fr - Ville de La Crèche

n°189
Avril
2018

L'édito du Maire

Au cours de ce mois de mars, l'enfance et la jeunesse ont été mises à l'honneur. Tout d'abord, la tradition a été respectée, avec l'organisation du carnaval, à l'Hélianthe, par le comité des fêtes, puis celui de l'accueil de loisirs, mis en place par les animateurs de la Communauté de Communes. Dans les 2 cortèges, des dizaines d'enfants déguisés, des lancers de confettis, des chants et au final, l'incendie volontaire de M. et Mme Carnaval sous les applaudissements. Mise en avant également des élèves de primaire, lors de la plantation d'une nouvelle haie au village de Fenioux... Une belle leçon grandeur réelle sur la nature et déjà 1 060 arbres plantés en 4 ans par la Municipalité, avec l'aide des enfants. Bravo aussi à l'école François Airault, ses enseignants, à Catherine Hecquard, Directrice de l'école municipale de musique et surtout aux 220 élèves pour avoir enchanté la salle de l'Hélianthe, à l'occasion de cette belle soirée «rock n'roll» ! Belles représentations des Jeunesses Musicales de France pour un millier d'élèves de La Crèche et des Communes avoisinantes. Élèves encore mis à l'honneur dans les écoles Charles Trenet et François Airault, en présence du Directeur des services académiques de l'Éducation Nationale, lors de la remise de tablettes numériques achetées par la Commune et cofinancées avec l'État. D'autres classes seront concernées prochainement par l'entrée du numérique à l'école. Enfin notre Relais des Assistants Maternels intercommunal s'agrandit, avec une 6ème Commune qui nous a rejoints, celle de Romans. Félicitations aux associations locales qui ont animé la Commune en mars : l'APE de Boisragon, le Club philatélique des jeunes, le Club des Aînés, l'USC, la compagnie des Chats Pitres, le P'tit bal, le Roller, la Gaule. Merci à leurs bénévoles et responsables qui œuvrent sans compter pour le dynamisme et le rayonnement de leurs associations, mais aussi pour l'animation de la Ville toute entière. Mise à l'honneur aussi de l'Association Intermédiaire du Saint-Maixentais, implantée à Saint-Maixent-l'École mais aussi à La Crèche. Ses salariés en insertion participent, à la demande de la Commune, à la rénovation et à l'entretien du petit patrimoine local : murs du cimetière, du lotissement des Petites Coîtes à Drahé et des 14 lavoirs de La Crèche. Avril sera le mois des décisions importantes, prises par le Conseil Municipal, pour la vie de la Commune : vote des comptes de résultats 2017 - cela s'améliore - vote du budget primitif 2018 et de la fiscalité directe locale, subventions aux associations, sans oublier les achats et les travaux d'entretien et d'investissement qui seront entrepris par la Commune cette année. À suivre dans le prochain bulletin municipal. La saison culturelle se termine déjà avec les spectacles «Dommages» et «Ô'Bec» !

Philippe MATHIS, Maire de LA CRÈCHE

Le RAMi a grandi !

Depuis le 1er janvier 2018, la Commune de Romans a rejoint celles de La Crèche, Sainte-Néomaye, François, Azay-le-Brûlé, Cherveux dans le dispositif du Relais Assistants Maternels intercommunal (RAMi). La convention de partenariat initiale de 2015 a pour objet de définir les missions du Relais, prévoir les modalités de fonctionnement, assurées en partenariat entre les Communes et déterminer les participations financières de chacune.

La Commune de Romans a ainsi été officiellement intégrée au RAMi le 5 mars à l'Hôtel de Ville, avec la signature de l'avenant à cette convention de partenariat. À cette occasion, le Maire, Philippe Mathis et son adjointe Hélène Havette, Roger Largeaud, Maire de Sainte-Néomaye et les représentants des Communes de François, Liliane Robin, d'Azay-le-Brûlé, Marylène Daunizeau Tardivel et Fabienne Pouzet, de Romans, Dominique Goudeau ainsi que Frédéric Bourget de Cherveux, ont assisté à une présentation du service par Ludivine Chapelain, animatrice et responsable du RAMi. Un historique du service depuis sa création en 2004 et des exemples d'animations ont été exposés, afin d'apporter une vision globale et complète du fonctionnement du service et du travail de l'agent. Également, cette soirée a permis à nouveau de remercier les financeurs principaux, à savoir la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole des Deux-Sèvres grâce auxquels ce service peut apporter une qualité d'accompagnement dans les actions mises en place à destination des assistantes maternelles et des familles présentes sur le territoire du Relais.

Le bilan de fonctionnement de ce service est positif : en 2015, 362 inscriptions des assistants maternels pour les ateliers d'éveil étaient recensées, 400 en 2016 et 408 en 2017. Concernant les familles, les inscriptions ont augmenté de 25 %, passant de 88 en 2015 à 110 en 2017. Enfin, 34 assistantes maternelles ont participé aux ateliers sur 99 recensées en 2017, soit 34 % de professionnelles présentes sur les différentes Communes contre 28 % en 2016. Un moment de convivialité est venu clôturer cette soirée.

Au Conseil Municipal du 22 février 2018 : le débat d'orientations budgétaires 2018

Ce débat est obligatoire dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif et ce, pour les Communes de plus de 3 500 habitants. Ce DOB s'est déroulé en 2 temps. La 1ère partie consacrée au contexte international et national de l'économie, mais également aux finances publiques, notamment les décisions prises par l'État et qui impactent les budgets des Collectivités. La seconde partie concernait davantage les finances de la Ville. Ont été communiqués aux élus, par le Maire, différents montants et ratios, avec une évolution de 2009 à 2016-2017. La capacité d'autofinancement, l'épargne nette, le niveau d'endettement et la capacité de désendettement ont été, tour à tour, commentés. Le niveau attendu des produits de fonctionnement - avec une stabilité des dotations d'État en 2018 - ne fait pas oublier les 4 années de baisses conséquentes de cette DGF. L'évolution des taux et des produits de la fiscalité ont été examinés. La poursuite des efforts pour contenir les charges de fonctionnement a été décidée. De plus, les dépenses d'investissement, qui avaient été réduites en 2017, devraient repartir à la hausse en 2018, avec entre autres la réalisation de plusieurs programmes : rénovation de la rue de Barilleau, réalisation de travaux de voirie et d'opérations de mise en sécurité dans certaines rues, poursuite du remplacement de poteaux d'incendie défectueux, achèvement du programme d'informatisation dans les écoles, remplacement de mobilier scolaire, travaux d'investissement dans les bâtiments communaux et acquisition de matériels pour le bon fonctionnement des services municipaux. Deux projets devraient aussi débuter cette année : la rénovation des halles et la 1ère tranche des travaux de rénovation du stade Groussard. Pour financer ces opérations, des subventions sont activement recherchées par la Municipalité auprès de différents partenaires : l'Europe, l'État, la Région, le Département, mais aussi la Caisse d'Allocations Familiales, la MSA, la Ligue de footbal... Enfin, pour boucler le financement de ces programmes, une part d'autofinancement sera nécessaire. Des emprunts seront contractés, dans la limite du raisonnable, sans oublier la TVA qui sera reversée par l'État à la Commune et la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre. Celle-ci nous attribuera une dotation pour financer nos programmes d'investissement en matière de voirie.

Suite de ces orientations budgétaires, lors de la présentation au Conseil Municipal du 5 avril : résultats des comptes administratifs de 2017 et du projet de budget primitif pour 2018.

Retrouvez l'intégralité du DOB 2018 sur le site www.ville-lacreche.fr > Vie municipale > Les séances du Conseil Municipal.

Prochain Conseil Municipal : jeudi 5 avril à 20h30

Retrouvez l'ensemble des délibérations, consultez les comptes rendus et procès verbaux des précédents Conseils municipaux sur le site internet : www.ville-lacreche.fr : vie municipale/les séances du Conseil Municipal

Espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité

Liste «Un cœur pour La Crèche»

Chers contribuables !...à vos porte-monnaie

Question préalable : Qui a écrit le texte ci-dessous concernant la fiscalité créchoise ?

«*Même si les taux communaux et intercommunaux d'imposition demeurent inférieurs aux moyennes*, ***la ressource fiscale est en effet mobilisée au-delà de son potentiel, ce qui entraîne un effort significatif pour le contribuable local. Le Maire affirme néanmoins sa volonté de maintenir la pression fiscale*** *malgré un contexte d'évolution rapide et profonde des taxes ménages*».

Ce n'est ni l'analyse ni l'affirmation des élus de l'opposition mais un extrait de la synthèse du Rapport de la **Chambre Régionale des Comptes** de Novembre 2017 dont l'objectivité ne peut être remise en cause. (Ce rapport figure sur le site internet de la commune). Cela ne fait qu' officialiser ce que nous dénonçons depuis trois ans, à savoir, une augmentation annuelle systématique de la fiscalité.

Pour 2018, le Maire continue sa course en envisageant une nouvelle revalorisation des taux de 2% . (Confère Rapport d'Orientation Budgétaire débattu au cours du Conseil de février). Aucun critère objectif ne permet de justifier cette nouvelle hausse, le montant des investissements n'ayant jamais été aussi faible (875 000 € en 2017). Peut-être une seule raison : la fiscalité des ménages à La Crèche jusqu'en 2014 était inférieure à celle des communes de la même strate ; le Maire souhaite-t-il rattraper ce retard ? Alors au lieu de dénoncer de façon véhémente la gestion budgétaire du mandat précédent ne pourrait-il pas se soucier du pouvoir d'achat des contribuables ???

2018, année des moulins

A travers l'ambition affichée par ce titre prometteur, au thème somme toute intéressant, cet événement risque, comme en 2017 pour l'année de la Sèvre, outre une nécessaire visite de moulin, de se résumer grosso modo à une journée d'animations en bord de la Sèvre au mois de juin. Il est bien prévu de solliciter les propriétaires de moulin et de recycler les jeux festifs de l'année dernière avec le peu de succès que l'on sait. Où l'on voit que l'imagination est au pouvoir ! Il en est des moulins comme du nez de Cyrano de Bergerac : on pourrait en dire bien des choses pour occuper toute une année. Suggérons, à ce compte-là, avec le même bonheur : 2019, année de la grenouille !

«*Il pleut, il mouille, c'est à le fête à la grenouille*». Ce qui après tout ne serait pas une si mauvaise idée vu la disparition des mares et autres zones humides, lieux de vie de ce batracien lui aussi menacé.

Pour le Maire nous n'existons plus !!!

Les listes d'opposition ne figurent pas dans la composition du Conseil Municipal du nouveau site internet : Erreur, choix délibéré, discrimination ?

En tous les cas, cela révèle le **peu de considération** que le Maire nous accorde.

Rappel : les membres du Conseil Municipal sont élus au scrutin proportionnel de liste à deux tours. La liste victorieuse se voit attribuer la moitié des sièges à pourvoir, l'autre moitié est répartie à la proportionnelle entre l'ensemble des listes ayant obtenu un minimum de 5% des suffrages exprimés.

À votre écoute : E.Blyweert, C.Busserolle S.Giraud, C.Héraud, O.Proust, A.Val

Liste «Citoyens, plus proches de vous»

SITE INTERNET : sur nos pages vous aurez la même info pendant 182,5 jours ! Ainsi elle restera dans les mémoires jusqu'aux élections !

A malin, malin et demi...

CONSEIL M. du 22.02 : 1°) **Atmo :** chiffres invérifiables . 2°) **orientations budgétaires :** *beaucoup d'investissements* : stade, halles, terrain de jeux à Chavagné. *coop.scolaires* : déjà en fort excédent pourquoi en rajouter ? *asso.sportives* : subventions habituelles malgré de grosses dépenses matérielles. 3°) **capacité d'autofinancement :** "dans les chaussettes" comme d'habitude. 4°) **suite d'une enquête :** demandée par les élus de l'opposition concernant des "doutes" sur un dossier d'urbanisme : le délégué préfectoral a classé notre rapport : *soit il était trop compliqué pour lui, soit il n'a pas voulu comprendre le scénario !* Il s'est contenté de rappeler deux délibérations basiques officielles. Stress, oublis, méprises, frictions verbales, enquête, auraient pu être évités si les suspicions avaient été suivies *rapidement* d'une réunion de tous les élus et protagonistes de cette affaire ! Dossier clos ?... peut être….

TRAFIC : la circulation créchoise pourrait être fluidifiée si le Conseil Général et les différents intervenants de l'Interco pouvaient réfléchir sur le développement artisanal de "Champs Albert" avec la poursuite de la voie routière de cette zone : après la route de Tressauves via celle de Ste Néomaye ou St Maixent. A suivre au PLUI…

TRESSAUVES : **grand merci aux courageux jardiniers** qui ont nettoyé, **à - 8° au matin**, le centre du village ! **Quand c'est bien il faut le dire !**

C.LEVAIN

ZOOM sur... Ville / AISM : un partenariat réussi !

Depuis l'an dernier, la Commune fait régulièrement appel à l'association intermédiaire du Saint-Maixentais (AISM) pour divers chantiers de réfection du petit patrimoine communal. Hier, c'est au lotissement des Petites Coîtes à Ruffigny, en construction, que le Maire, Philippe Mathis, avait convié Catherine Pelaud et Lydie Pénigaud, respectivement Présidente et Directrice de l'AISM, avec des élus, les responsables des services techniques municipaux et les salariés de l'AISM. L'objectif de la visite était de constater le travail remarquable effectué par les personnels du chantier d'insertion pour la réfection du mur en pierres sèches, séparant le lotissement du terrain privé attenant. Une à une et à des températures tantôt très élevées, tantôt glaciales, les pierres ont été défaites, puis remontées avec une technique à la chaux. L'AISM a pour activité principale la réfection du petit patrimoine bâti et paysager. Au-delà de l'aspect esthétique, la réfection de ces constructions a également une vocation environnementale, les murs représentant des abris pour la faune locale. Depuis 2002, l'AISM assure la réfection et l'entretien de lavoirs. Ainsi, cette visite a aussi été l'occasion de signer une convention de 3 ans entre la Ville et l'association pour l'entretien des 14 lavoirs communaux. «*Nous avons constaté que beaucoup de Communes peinent à entretenir leur petit patrimoine. Nous souhaitions contribuer à faire perdurer ces lieux, propices à la promenade et à la biodiversité. Sur le territoire du Haut Val de Sèvre, la Commune de La Crèche a été la première à s'engager avec l'AISM sur ce programme*» explique Lydie Pénigaud. L'occasion aussi pour le Maire de rappeler et de souligner la qualité des travaux de réfection du mur du cimetière, réalisés l'été 2017 et de féliciter chaleureusement les salariés et les dirigeantes de l'AISM pour le résultat obtenu. Il a ajouté que les aménagements qui seraient confiés par la Ville à l'AISM représentaient plusieurs années de travail.

Participation citoyenne : 1er bilan positif

Au terme d'une année de fonctionnement du dispositif de participation citoyenne, dans les lotissements des Verdillons et de Fontlabœuf, une réunion a été organisée entre la Municipalité, les 4 voisins référents et les représentants de la Brigade territoriale de Gendarmerie nationale de Saint-Maixent-l'École, afin d'évaluer ce dispositif.

Un premier bilan laisse apparaître, malgré la difficulté de mesurer l'impact du dispositif sur les infractions constatées, que les signalements sont plus nombreux dans les 2 lotissements. Les voisins référents sont systématiquement associés à la diffusion de l'information d'alerte et de messages de prévention, par courriel ou SMS.

Des pistes d'amélioration sont en cours, telles que la nomination d'un gendarme référent des dispositifs de participation citoyenne. Celui-ci pourrait occuper une fonction de contact, permettant de dynamiser l'action des «voisins vigilants» par une formation et des conseils.

La Municipalité remercie les actions de la Brigade territoriale de Gendarmerie nationale de Saint-Maixent-l'École et les voisins référents. Il est fait appel au volontariat pour le recrutement d'autres référents sur ce grand secteur.

Contact : Mairie de La Crèche. Adresser un courrier à Michel Girard, Adjoint au Maire chargé de la sécurité – Hôtel de Ville – 97 avenue de Paris – 79260 La Crèche ou par courriel à mgirard@ville-lacreche.fr.

Sauvegarde des cimetières familiaux

Depuis 1997, l'association pour la Sauvegarde des Cimetières Familiaux Protestants (ASCFP) a vocation à sauvegarder les cimetières familiaux issus de la période huguenote de notre histoire locale. Elle collabore avec la direction de l'Agence Régionale de Santé de Niort et le coordonnateur des hydrogéologues agréés afin de faciliter une partie des démarches administratives des personnes désirant être inhumées dans leur cimetière et d'en réduire les coûts.

Ces inhumations sont soumises à l'autorisation du Préfet, elle-même subordonnée à l'avis favorable d'un hydrogéologue agréé. Ces démarches sont généralement faites au moment du décès, et, de par leur urgence, créent de réelles difficultés de gestion au niveau des services municipaux. Or, il est possible d'anticiper les demandes d'avis hydrogéologique pour les inhumations avec cercueil.

L'ASCFP propose à ses adhérents de faciliter cette démarche en regroupant les demandes, Commune par Commune.

Contact : Philippe Bourdet, Vice-Président de l'ASCFP 79, Responsable de la zone Niort-Saint-Maixent-l'École. Tél. : 06 77 84 95 95. Mail : ascfp79@gmail.com. + d'infos : www.ascfp.fr.

Travaux de sécurité sur le pont de l'autoroute

À la suite de plusieurs accidents, survenus en 2017, sur le pont qui enjambe l'autoroute A10 à Chavagné, la Municipalité était intervenue auprès de la Direction de Vinci Autoroutes et du Département. Une entreprise spécialisée a renforcé les barrières déjà en place par la pose de rails de sécurité. Ces travaux ont été financés par Vinci.

INFO TRAVAUX

Aménagement du lotissement «Sur le pré»

Les travaux d'aménagement de ce nouveau lotissement situé à Ruffigny, ont débuté en janvier dernier. Des entreprises réalisent actuellement les travaux de viabilisation : réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'électricité et voirie intérieure.

Ce lotissement d'une surface totale de 1 hectare comprend 18 lots dont les surfaces vont de 304 à 599 m². 10 parcelles ont déjà trouvé preneurs. À l'issue de ces travaux, prévue pour avril, les demandes de permis de construire pourront être déposées afin que les constructions d'habitations puissent débuter.

Renseignements : www.alia-immobilier.com

Le nouveau lotissement de Miseré en construction

L'aménagement du lotissement «Les jardins des champs de Grelet» se poursuit. Il comportera 28 maisons d'habitation pour une superficie totale de 12 775 m². 16 permis de construire ont déjà été accordés. *Renseignements : Pierres et Territoires de France – 10 avenue de Verdun – 79000 Niort. Tél. : 06 89 84 96 87.*

Balayage mécanique des voies

Décapage des allées du cimetière de Chavagné et épandage de gravillons

Nettoyage d'un terrain (don à la Commune) de 300 m² près de la mare de Tressauve.

À venir : un espace aménagé ouvert au public !

Épandage de gravillons sur le chemin d'accès et le parking du jardin d'insertion

LES CHIFFRES DU MOIS	4 m³ de détritus ramassés sur les voies communales	100 h consacrées à cette mission	Fréquence de ramassage : tous les 3 mois

EN BREF & EN IMAGES !

24 février : assemblée générale de la FNATH

Le Président de section de la Fédération nationale des accidentés de la vie de Saint-Maixent-l'École, Joël Chassac, accueillait une quarantaine de membres en présence de Bernard Boissinot, Président départemental et de Laurent Brillaud, Secrétaire général. Philippe Mathis et Jérôme Varennes représentaient la Municipalité. 5 personnes ont reçu la médaille d'honneur de la FNATH pour leur engagement et pour les plus anciens, leur dévouement depuis 1962.

24 février : nuit de la Marine

Pour la 3ème année consécutive, l'Amicale des marins et marins anciens combattants de la région Niortaise (AMMAC) a choisi La Crèche pour organiser la Nuit de la marine. Cette manifestation, réunissant près de 300 convives cette année, fait vivre la camaraderie sur terre comme elle l'était en mer. Le Président de l'Amicale, Régis Faucher, a rappelé aux participants de toujours rester « unis comme à bord ! », telle la devise de ces marins. La Municipalité, représentée par le conseiller défense, Adrian Duguet, leur a souhaité bon vent pour la suite et reste prête à accueillir de nouveau cette manifestation l'année prochaine.

25 février : «Vide ta maison»

La dynamique équipe de Parents Tout Simplement (PTS) a proposé pour la 1ère fois un «Vide ta Maison». Une fréquentation raisonnable mais une grande satisfaction pour la Présidente, Nathalie Pillet, d'avoir pu rassembler à l'Hélianthe une soixantaine d'exposants multigénérationnels. Une ambiance chaleureuse et conviviale au milieu d'un immense «bric à brac». Manifestation à reconduire pour le plaisir de tous.

7 mars : Père-cent

Cette année encore, les lycéens n'ont pas failli à la tradition du Père-cent ! Pour l'occasion, une douzaine de jeunes avaient investi le carrefour des feux tricolores pour quémander une «petite pièce» en contrepartie de bonbons. Leurs déguisements originaux, hauts en couleurs, ont souvent fait sourire les automobilistes et permis de récolter de quoi faire la fête avant d'entamer les révisions. Dans moins de 100 jours désormais, ces lycéens de terminale plancheront sur les épreuves du bac. La Municipalité leur souhaite pleine réussite à cet examen !

11 mars : bourse aux jouets de l'APE de Boisragon

Un réel succès autour de plus de 60 exposants et la visite d'un public très nombreux tout au long de la journée.

Cette association ouverte à tous les parents, dont les enfants fréquentent l'école Charles Trenet de Boisragon, multiplie les manifestations afin de financer, en collaboration avec les enseignantes, des projets pédagogiques et des activités ludiques comme un séjour à Lathus pour l'ensemble des élèves qui a eu lieu en octobre 2017. Une association dynamique qui foisonne d'idées pour le bien de ses enfants.

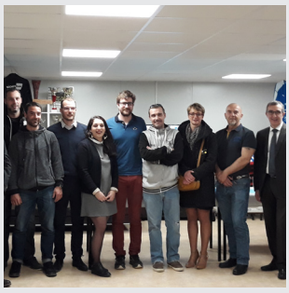

15 mars : soirée sponsors de l'USC

L'USC La Crèche a réuni ses partenaires au club house, afin de les remercier pour leur soutien au club. Un moment de grande convivialité au cours duquel le Président Julien Deschamps a remercié tous leurs sponsors ainsi que la Municipalité représentée par Michel Girard, 1er adjoint au Maire chargé des sports. Le Président a également fait l'éloge de l'équipe première qui se positionne actuellement en tête de tableau. Il a aussi rappelé les dates importantes à venir, à commencer par la traditionnelle Ronde des lavoirs du 9 juin, mais aussi un autre événement important, les 80 ans du club, le 30 juin. La Municipalité félicite les dirigeants pour le travail accompli et souhaite au club une pleine réussite.

17 mars : poule au pot du P'tit bal Créchois

Annie Georgeon, Présidente de l'association du P'tit bal Créchois avec son équipe a organisé la traditionnelle soirée poule au pot à l'Hélianthe. Près de 400 personnes avaient répondu présentes ainsi que le Maire, Philippe Mathis et son 1er adjoint, Michel Girard. Une agréable soirée passée à table et sur la piste de danse. Bravo à toute l'équipe organisatrice.

24 & 25 mars : stage de marche nordique

Patrick Touzot, Président du Nordic club Créchois, a organisé un stage de perfectionnement à destination des animateurs.

La session était animée par une sommité, Jean-Pierre Guilloteau, accompagnateur de montagne et surtout formateur marche nordique niveau international. Les 16 animateurs du club sont désormais fin prêts, avec un très bon niveau. Ils ont appris le beau et bon geste en marche nordique !

Le Carnet

Naissances

28 février : Mael BOULLY
2 mars : Eden DAVID
3 mars : Lecci NOZA
9 mars : Axelle LHERMITE

Décès

21 février : Christophe JAYAIS *54 ans*
9 mars : Catherine KEROUANTON *54 ans*

Le Président du Département en visite au collège

Vendredi 23 mars, Gilbert Favreau, Président du Département, est venu constater de visu l'avancement des travaux d'agrandissement du collège Jean Vilar, débutés en juin 2017.
À ce jour, les travaux de finition sont en cours (carrelages, revêtements de sols, peinture, revêtements extérieurs) ainsi que la réalisation des ouvrages extérieurs (préau et cour).
Lors des prochaines vacances d'été, les travaux en limite du domaine public visant à améliorer les accès au collège tout en sécurisant l'entrée principale seront réalisés. Ces travaux permettront à chaque élève de rejoindre aisément l'entrée du collège depuis les différents points de desserte des cars et véhicules particuliers. Coût de ces travaux d'extérieur : 86 000 € TTC avec une participation de 50 % de la Commune de La Crèche.
11 entreprises dont 9 Deux-Sévriennes sont engagées dans ce chantier dont la maîtrise d'ouvrage est réalisée par le Département. Brice Kohler, architecte au cabinet Triade et maître d'œuvre, a expliqué à Gilbert Favreau et aux élus présents les détails et spécificités du chantier. Philippe Dupeyrat, Principal de Jean Vilar, s'est dit «*très impatient de pouvoir utiliser ces 6 nouvelles salles de classe, les sanitaires et le préau supplémentaire*». Le Président Favreau a quant à lui rappelé la priorité du Département pour les collèges et souligné «*l'absolue nécessité d'agrandir le collège de La Crèche en raison des effectifs qui explosent*». En effet, à court terme, l'établissement devrait accueillir 760 élèves (aujourd'hui 730 élèves). Étaient également présents à cette visite Léopold Moreau, Rose-Marie Nieto et Philippe Brémond, Vice-Présidents du Conseil Départemental respectivement en charge des finances, de l'éducation et des collèges et des routes ; Philippe Mathis, Maire de La Crèche ; Patrice Baudry, Directeur de l'éducation et Alain Choucq, Directeur de l'écogestion des bâtiments au Département. L'investissement total pris en charge par le Conseil Départemental pour le collège Créchois se monte à 1,2 M€ TTC.

La Fête du Timbre prend la route...

Samedi 10 et dimanche 11 mars, le club philatélique des jeunes Créchois (CPJC) a proposé une très belle exposition, à l'occasion de la Fête du Timbre. Une manifestation d'une grande richesse autour du thème de l'automobile, retenu par la Fédération Française des associations philatélistes pour les 4 prochaines années. L'exposition de véhicules de collection, notamment la mythique berlinette Alpine Renault A110 et la Renault 5 Maxi 5 Turbo ont su rassembler nombre de collectionneurs et d'amateurs de timbres et/ou de courses automobiles, mais également les enfants des écoles de La Crèche et de François du périscolaire.
Sous l'impulsion de Marie-Françoise Boinier, Présidente extrêmement active du CPJC, qui œuvre toute l'année à la promotion de la philatélie notamment auprès des jeunes, ces derniers collectant de nombreux prix. Le Maire, Philippe Mathis, lui a d'ailleurs rendu hommage lors du vernissage de l'exposition. Philippe Mathis a souligné le travail conséquent d'une telle organisation et félicité l'ensemble des acteurs pour cette réussite : le CPJC, Pascal Bandry (Vice-Président des Maximaphiles Français), l'Union Philatélique Niortaise, les clubs voisins (Coulonges-sur-l'Autize et Thouars), la Poste, en la personne de Françoise Gourdon, les exposants et collectionneurs et tous les bénévoles.
À cette occasion, le Maire a également tenu à rendre un hommage particulier à Roland Irolla, artiste-peintre, graveur, de renommée internationale et également illustrateur de grand talent. Celui-ci se consacrant depuis des années à faire revivre l'âme des vieilles pierres de nos villes et villages, a illustré l'Hôtel de Ville de La Crèche, illustration choisie par la Municipalité pour sa carte de vœux 2018. Ainsi, Philippe Mathis l'a remercié publiquement lors de la Fête du Timbre et lui a remis la médaille d'honneur de la Ville. Roland Irolla s'est dit très touché par les mots du Maire sur son parcours et son travail et selon ses propres termes, «*marqué au cœur par toutes ses paroles*». Un joli moment très émouvant.

Cérémonie commémorative du 19 mars

La commémoration du 19 mars 1962, en mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, s'est tenue sous les flocons de neige, en présence des membres de la Fédération Nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) et de l'Union Départementale des Combattants Républicains (UDCR). À travers le message transmis par la FNACA, Claude Nouaille a rendu hommage à «*une génération sacrifiée, la dernière génération du feu*» et invité à «*ne jamais oublier le sang versé et les souffrances endurées de part et d'autre avec une volonté d'apaisement et de réconciliation*». Puis le Maire, Philippe Mathis, a lu le message de Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées, honorant «*toutes les mémoires*». Après les dépôts de gerbes, l'assemblée s'est retrouvée à la stèle du rond-point du 19 mars 1962 pour un dernier hommage : lecture de l'ordre n°11 du jour du 19 mars 1962 du Général Ailleret, proclamant le cessez-le-feu et 2 nouvelles gerbes déposées, l'une par la FNACA et l'autre par Philippe Mathis et le Lieutenant-Colonel Jean-Bernard Hoarau, représentant le Général Guy Rochet, Délégué Militaire Départemental.

Les JMF envoûtés par l'Esprit Frappeur

Comme chaque année à La Crèche, l'association des Jeunesses Musicales de France a proposé 3 séances de spectacle aux élèves de la Commune… et d'ailleurs. Le trio Esprit Frappeur a été choisi pour assurer ce marathon culturel, conformément à la mission des JMF d'offrir l'accès à la musique à tous les enfants et jeunes. «Tambours !» est une création dans l'univers fantastique des percussions, qu'elles soient rythmiques ou mélodiques : tambours d'eau, sur cadres, d'acier, parleurs, de bois, électroniques, contemporains… Un spectacle plein d'énergie, d'humour et de poésie apprécié sur les 3 prestations d'Esprit Frappeur par près de 1 000 enfants de La Crèche (élémentaire et collège), Souvigné, Chauray, Aigonnay, Les Fosses,...

Cérémonie des César

Félicitations à Hubert Charuel qui a obtenu 3 César pour son film «Petit paysan» : meilleur premier film, meilleur acteur pour Swann Arlaud et meilleure actrice dans un second rôle pour Sara Giraudeau. Hubert Charuel nous avait fait l'honneur de venir présenter son film au cinéma Henri-Georges Clouzot en septembre 2017.

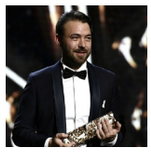

Ré-ouverture du cinéma

SALLE CLOUZOT *Cinéma*

Jeudi 5 avril avec «Jusqu'à la garde» à 20 h 30, puis 3 séances de «La ch'tite famille» vendredi 6 et samedi 7 à 20 h 30 et dimanche 8 à 14 h 30. *Retrouvez tout le programme cinéma par mois sur le site www.ville-lacreche.fr, en accès rapide sur la page d'accueil.*

Une haie plantée par les élèves à Fenioux

Mercredi 14 mars, 2 classes de l'école élémentaire François Airault avaient chaussé les bottes pour une sortie pédagogique et ludique au village de Fenioux, dont l'objectif était la plantation d'arbustes. En effet, dans la continuité des végétaux plantés à la même époque l'an dernier avec l'école de Boisragon, les 53 élèves du CE1 au CM1 du bourg avaient pour mission de mettre en terre 100 plants d'essences locales et variées : amandiers, chênes pubescens, érables, pruniers, troènes, etc. Impulsée par la Municipalité, cette opération s'inscrit dans la volonté d'agir dans le domaine du développement durable et dans la démarche de l'Agenda 21 de la Ville. Avant de passer à la pratique, Bruno Lepoivre, Adjoint chargé du développement durable, a improvisé un cours de sciences, faisant écho à quelques notions vues en classe. Il a ensuite expliqué aux jardiniers en herbe l'intérêt d'une haie, à savoir favoriser la retenue des eaux de surface en bordure de talus, constituer un brise-vent et favoriser la biodiversité. «*Planter des arbres, c'est mettre en place des routes pour les insectes ! La Municipalité a également choisi de replanter aux abords des villages, afin d'inviter les habitants à la promenade*» a-t-il précisé. Le Maire, Philippe Mathis, a rappelé les actions menées par la Municipalité en faveur du développement durable telles que les plantations de fruitiers et de chênes truffiers pour l'opération Une naissance-un arbre, les ruches ou l'utilisation de moutons pour l'entretien des bassins d'orages. Présent pour l'occasion, Yanik Maufras, Président de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) a quant à lui invité les élèves à observer la nature et revenir voir régulièrement les arbres plantés. Sous la houlette des jardiniers municipaux, menés par Frédéric Gilbert, Laurence Lothaire et Aurélie Couprie-Gaillard, enseignantes, les enfants ont mené à bien leur mission, malgré quelques rencontres impromptues avec quelques vers de terre et autres escargots… Des délégués de l'éducation nationale, membres du conseil d'école de François Airault et des habitants du village étaient également sur place. Après l'effort, le réconfort ! La matinée s'est clôturée par une petite collation. Depuis 2014, la Municipalité a contribué à la plantation de 1060 arbres et arbustes dans la Commune.

Une soirée rock n'roll

La chorale de l'école élémentaire François Airault a rassemblé près de 700 personnes, jeudi 8 mars à l'Hélianthe. Sous la baguette de Catherine Hecquard, Directrice de l'école de musique municipale, plus de 200 élèves, du CP au CM2 et ULIS ont repris des standards français et internationaux sur le thème du rock n'roll. Les répétitions pour ce spectacle avaient débuté dès la rentrée de septembre pour maîtriser les 14 chants. Une soirée très attendue des enfants et des familles, en présence du Maire, Philippe Mathis, de son Adjointe chargée des écoles, Hélène Havette et de Franck Picaud, Directeur académique des services de l'Education Nationale (DSDEN Deux-Sèvres) et présentée par Catherine Nédélec, Directrice de l'école F. Airault. Depuis 1991, début des interventions en initiation musicale dans les écoles élémentaires et maternelle de la Commune, plus de 2 000 élèves ont bénéficié d'une éducation en chant choral et instruments. Outre l'acquisition de bases musicales, le développement du sens critique, le plaisir de jouer ensemble et la fierté de présenter le travail accompli, cette action contribue à la cohésion sociale, l'accès à cette initiation musicale étant gratuit, entièrement pris en charge par la Municipalité. La Crèche a d'ailleurs été pionnière en la matière sur le sud Deux-Sèvres et a su maintenir cet effort dans la durée. Félicitations à Catherine Hecquard, à Catherine Nédélec et l'équipe pédagogique pour le travail d'organisation de cette soirée et bravo aux élèves pour leurs belles prestations !

Ambiance médiévale à l'Hélianthe

La journée du dimanche 25 mars a été consacrée aux festivités médiévales, conjointement au traditionnel salon de la VDI (Vente à Domicile des Indépendants). En effet, pour la quatrième saison consécutive, le salon VDI a offert aux visiteurs l'opportunité de découvrir les dernières tendances au niveau de la maroquinerie, des chaussures, des bijoux, des parfums, des produits d'entretien, des soins relaxants, de la lingerie féminine etc… dans une ambiance chaleureuse et détendue.

De leur côté, les 2 associations Dividus et les Lames Bertrandaises, entraînées par leurs Présidents respectifs, Pascal Doubleau et Franck Delion animaient tour à tour des stands de frappe de pièces, de calligraphie médiévale, d'archerie et d'arbalesterie, de joutes courtoises de lames ou de bâtons, sur fond de récits liés aux animaux légendaires ! Des élèves de l'école de musique, conduits par Catherine Hecquard, ont apporté leur pierre à l'édifice en jouant et en chantant des chants style renaissance, accompagnés de 2 musiciens spécialisés en flûte traversière et en violon.

Un banquet avec menu médiéval a été servi au déjeuner en présence du Maire, Philippe Mathis et plusieurs élus.

Enfin à l'extérieur de l'Hélianthe, les visiteurs pouvaient s'essayer au tir à l'arc et à l'arbalète ou encore découvrir grandeur nature les tirs au trébuchet : ambiance et changement d'époque pour un retour au XIII^{ème} siècle garantis ! La journée était animée par Fabienne Rita Chedozeau, Conseillère municipale déléguée au commerce et à l'artisanat, Nadine Portron et Laurence Marquilly, Conseillères municipales.

Carnaval à l'Hélianthe

Samedi 10 mars, le comité des fêtes La Crèche en Folie offrait aux enfants une grande fête du carnaval à l'Hélianthe. Beaucoup de familles ont répondu à cette invitation, rivalisant d'imagination dans leurs déguisements. Les enfants ont pu profiter des ateliers créatifs proposés : maquillage, conception de masques et de décoration de M. et Mme Carnaval. Fin prêts, ces derniers, suivis d'un très long cortège d'enfants et de leurs parents et grands-parents, ont déambulé en musique et sous les confettis dans les rues de la Commune pour leur dernier voyage. Au retour de cette cavalcade, la tradition veut que l'on brûle Monsieur et Madame Carnaval afin de mettre un terme à l'hiver et annoncer de fait les couleurs du printemps. Ensuite place au spectacle avec «Jack et ses amis». Un grand merci au comité des fêtes pour tout le plaisir et la joie apportés aux enfants le temps de ce carnaval annuel.

Visite de TDS Savarieau

Dans le cadre des rencontres régulières organisées entre les élus et les entrepreneurs du Haut Val de Sèvre, Patrick Savarieau, dirigeant du groupe TDS, a ouvert les portes de son entreprise située sur Atlansèvre La Crèche et plus précisément sur la ZA de Baussais. Il a ainsi fait découvrir son activité à Daniel Jollit Président de la Communauté de Communes et à Philippe Mathis, Maire.

TDS est une entreprise familiale créée en 1964 par le père de Patrick Savarieau que les élus ont découvert en franchissant les portes du nouveau site de La Crèche (parmi les 11 implantations du groupe). Le groupe, dont le siège est basé à La Roche-sur-Yon, est implanté dans 4 départements (Vendée, Deux-Sèvres, Charente Maritime et Loire Atlantique), emploie 170 salariés et génère un chiffre d'affaires de près de 27 M€. L'activité est essentiellement tournée autour de l'entretien et la réparation de poids-lourds pour une clientèle de transporteurs (60% de son activité), d'entreprises de travaux publics, de garagistes/ concessionnaires… Les principaux métiers du groupe sont l'atelier (diagnostic, entretien, réparation, chronotachygraphe contrôle, carrosserie …) et la distribution de pièces détachées. Par ailleurs, depuis fin 2017 l'entreprise est distributeur exclusif de la marque MAN sur les départements de l'ex-Poitou-Charentes et sur la Vendée, ajoutant ainsi de nouvelles activités au groupe avec la vente et la location de poids-lourds et de véhicules utilitaires.

Au cours de cette rencontre Patrick Savarieau a eu le plaisir de faire visiter son nouveau site, ouvert en septembre dernier sur la ZA Baussais. En quelques chiffres, TDS La Crèche c'est un projet de 1,3M€ avec un bâtiment de 1250 m² où travaillent aujourd'hui 10 salariés. La dynamique du groupe est aujourd'hui à encourager la promotion en interne des collaborateurs. Patrick Savarieau est également Président et fondateur du réseau TVI, réseau d'indépendants qui assure comprend 90 points de vente de France.

Enfin, il a rappelé aux élus l'importance des axes routiers ainsi que le positionnement stratégique et la visibilité économique d'Atlansèvre La Crèche ; autant d'éléments déterminants dans le choix d'implantation de son activité. Cette rencontre a également été l'occasion pour Patrick Savarieau de souligner l'accueil et la réactivité mis en œuvre par les services de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre pour la réussite de son implantation.

DRMS, une reprise réussie !

C'est dans l'atelier de menuiserie DRMS situé 24 rue du Pairé, que se sont retrouvés dernièrement les élus de la Commune et de la Communauté de Communes pour répondre à l'invitation de Monsieur Charle Brangier, repreneur de l'entreprise Sauvêtre depuis septembre 2017. Entouré de 4 de ses salariés, du cédant Christian Sauvêtre, mais également de son fournisseur principal, Eric Mineau, gérant de la société Bois du Poitou, ce jeune chef d'entreprise a présenté son parcours et l'activité de l'entreprise.

Après 15 ans d'expériences réussies dans le bâtiment, le choix de Charle Brangier s'est porté sur cette entreprise artisanale proche de chez lui, qui correspondait à l'idée qu'il se faisait du métier et d'un service de proximité. L'entreprise artisanale réalise en effet tous travaux de menuiserie et d'agencement intérieurs et extérieurs, et possède un atelier de fabrication de 400 m² qui lui permet de répondre à l'ensemble des demandes de sa clientèle de particuliers et de professionnels. Elle réalise aujourd'hui près de 700 000 € de chiffre d'affaires par an.

Soutenue par Bois du Poitou, et accompagnée par le cédant, cette transmission d'entreprise représente un investissement de 230 000 € qui a été aidé dans le cadre du dispositif FISAC (fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre et l'État pour un montant de 15 000 €. Afin de parfaire ses compétences, Charle Brangier a commencé une formation de responsable d'entreprise artisanale du bâtiment. Contact : DRMS- Charle Brangier- Tél. : 06 22 29 09 25

Foyer ados le Rapido

Le Rapido est ouvert le mercredi après-midi pendant la période scolaire et les après-midi durant les vacances, de 13 h 30 à 17 h 30. Ouvert sur inscription aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, activités variées : billard, baby-foot, fléchettes, jeux de société, jeux vidéo, etc et des soirées à thèmes. Programme des activités des vacances et modalités d'inscription *: www.ville-lacreche.fr, rubrique Grandir et s'épanouir, Jeunesse.*

Carnaval au centre de loisirs

Mercredi 21 mars, une soixantaine d'enfants du centre de loisirs intercommunal a fêté le carnaval, à grand renfort de musique et percussions. Tous déguisés et ravis de cette activité, ils ont défilé dans la Commune depuis l'accueil de loisirs de Champcornu avec leur mascotte, avant de gagner le stade de Breloux. Mme Carnaval a alors vécu ses derniers instants puis péri dans les flammes comme le veut la tradition. Bravo à l'équipe d'animation pour cette belle sortie !

Médiathèque intercommunale La Ronde des Mots

Appel à lecteurs

La compagnie J'irai marcher sur les toits vous convie à une réunion d'information autour du projet de lecture participative de l'œuvre de Gustave Flaubert « Madame Bovary », le jeudi 5 avril à 20 h à la médiathèque La Ronde des mots.

Expo : Regards sur Henri-Georges Clouzot

À découvrir, un hommage visuel et créatif à la filmographie d'Henri-Georges Clouzot au travers l'exposition de travaux des groupes de dessin, peinture et arts numériques de l'École d'arts plastiques de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Atelier «contes gourmands»

Les bibliothécaires proposent aux enfants de 3 à 10 ans, une séance de lecture d'un conte traditionnel suivi d'un atelier culinaire, le mercredi 18 avril à 10 h 30 (uniquement sur inscription).

Ouverture : Mardi-jeudi-vendredi 15h-18h30
Mercredi 14h-18h30
Samedi 9h30-12h30

Mail : mediatheque.lacreche@cc-hvs.fr
Site : http://www.cc-hautvaldesevre.fr
Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre

1, rue des Écoles 79260 LA CRÈCHE - Tél. 05 49 05 36 09

AGENDA DE LA VILLE

Jeudi 5 avril
Conseil Municipal
Hôtel de Ville
À 20 h 30

Vendredi 6 avril
Gospel en chœur
Organisé par PONDN
Eglise ND des Neiges
À 20 h
Entrée libre

«Dommages» (Théâtre)
Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Infos et réservations : Mairie
Tél. : 05 49 25 50 54
Email : contact@ville-lacreche.fr
www.ticketmaster.fr

Dimanche 8 avril
Thé dansant
Organisé par le P'tit bal Créchois
Salle de l'Hélianthe
À 14 h 30
Sans réservation
Renseignements : 05 49 05 99 48

Samedi 14 avril
Journée de retrouvailles
Organisée par l'amicale des Ardennais en Deux-Sèvres
Restaurant les Pyramides
À 12 h
Réservations avant le 9 avril
Renseignements : 05 49 25 00 44

Atelier bain sonore et bols tibétains
Organisé par Hashi-Hikari
De 14 h 45 à 17 h
Renseignements : 06 20 26 71 35

Dimanche 22 avril
Bal
Organisé par le club des Aînés
Salle de l'Hélianthe
À 14 h
Renseignements : 05 49 25 51 48

Mardi 24 avril
Distribution de composteurs
Organisée par le SMC
Déchetterie des Groies-Perron
De 14 h à 18 h
Renseignements : 05 49 05 37 10
Mail : accueil@smc79.fr

Samedi 28 avril
O'Bec, chansons et coups de bec
Organisé par la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
À 20 h 30
Infos et réservations : Mairie
Tél. : 05 49 25 50 54
Email : contact@ville-lacreche.fr
www.ticketmaster.fr

Du 4 au 9 mai
Devoir de mémoire - Hommage à Camille Thebault
Organisé par Festi'Crèche, l'amicale des Anciens du Génie des Deux-Sèvres, la FNACA et l'UDCR
En partenariat avec la Municipalité
Salle de l'Hélianthe
Renseignements : 05 49 25 02 23 / 06 81 36 88 97

Du 14 au 19 mai
Semaine de la parentalité
Organisée par la Municipalité

Dimanche 3 juin
Journée inter-associations
Organisée par la Municipalité
Stade Groussard

Opération Tranquilité Vacances

Si vous vous absentez pendant les vacances scolaires, les services de Gendarmerie nationale peuvent, à votre demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Avant votre départ, retirez le formulaire à la Gendarmerie ou téléchargez-le sur www.interieur.gouv.fr

Opération «baguette solidaire»

À partir du mardi 3 avril, lancement officiel de l'opération «baguette solidaire» dans les boulangeries.
Principe : vous achetez 2 baguettes, vous n'en prenez qu'une. La seconde sera remise à une personne en difficulté ou son montant sera crédité pour une livraison plus conséquente à une association partenaire à caractère social.
Contact : Association ACCORD
Tél. : 06 89 74 51 88
Mail : accord.lacreche@gmail.com

ACCORD — Accueil et Solidarité

Samedi 28 avril

Infos & résas :
www.ville-lacreche.fr
ou www.ticketmaster.fr

Fête de la
Sèvre Niortaise
Année des moulins

Dimanche 24 juin
Stade de Breloux

Organisée par la Municipalité et le comité des fêtes "La Crèche en Folie".

Venez découvrir la Sèvre Niortaise et ses moulins au travers d'activités sportives, culturelles, pédagogiques, ludiques et festives le temps d'une grande journée. De nombreuses expositions, animations, démonstrations vous seront proposées : spectacle, apéro-concert, déjeuner champêtre (cochons à la broche), sorties sportives, chasse au trésor destinée aux enfants, course aux canards, ...

Programme détaillé dans le prochain mensuel !

Saison culturelle

LE MENSUEL - Directeur de publication : Philippe MATHIS - Rédaction/Photos : Pôle Communication - Mairie de La Crèche - Imprimerie Bouchet, Prim'Atlantic - Imprimé sur du papier recyclé (Papier PEFC) - 2950 ex. - n° dépôt légal 1399 - Avril 2018 - n°189 - Mairie, 97 avenue de Paris - CS 70064 - 79260 LA CRECHE - Tél. : 05 49 25 50 54 - www.ville-lacreche.fr.